

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL

A photograph of a lush green field with tall grass and rice plants in the foreground, and a line of trees and palm trees in the background under a clear sky.

RAPPORT TECHNIQUE SEMESTRIEL 2021

SODAGRI 2021

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES FIGURES	5
LISTE DES TABLEAUX	6
NOTE DE PRESENTATION	7
I- AMELIORATION ET SECURISATION DE LA BASE PRODUCTIVE ET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES RURALES	8
1.1-REALISATION/REHABILITATION D'AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES.....	8
1.1.1- <i>Etudes et contrôles des travaux.....</i>	<i>8</i>
1.1.2- <i>Aménagements structurants</i>	<i>14</i>
1.1.3- <i>Aménagements hydro-agricoles.....</i>	<i>15</i>
1.2- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS HYDRO-AGRICOLES	16
1.3- APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET A LA GESTION FONCIERE.....	17
1.3.1- <i>Plans d'occupation et d'affections des sols (PAOS)</i>	<i>17</i>
1.3.4- <i>Stratégie d'entretien et de maintenance des infrastructures.....</i>	<i>18</i>
1.4- GESTION DE L'EAU ET SUIVI ENVIRONNEMENTALE	19
1.4.1- <i>Gestion de l'eau.....</i>	<i>19</i>
1.4.1.1- <i>Suivi hydrologique</i>	<i>19</i>
1.4.1.2- <i>Bilan des irrigations.....</i>	<i>20</i>
1.4.2- <i>Gestion environnementale</i>	<i>23</i>
1.4.2.1- <i>Suivi environnemental réhabilitation secteur G (PTS/Beydaree)</i>	<i>23</i>
II- AUGMENTATION DURABLE DE LA PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES	25
2.1- CONTRE-SAISON 2020- 2021	25
2.1.1- <i>Situation des emblavures, rendement et productions.....</i>	<i>26</i>
2.1.2- <i>Contraintes rencontrées.....</i>	<i>26</i>
2.1.3- <i>Riziculture de décrue.....</i>	<i>27</i>
2.1.4- <i>Maraîchage.....</i>	<i>27</i>
2.2- PREPARATION CAMPAGNE D'HIVERNAGE 2021	28
2.2.1- <i>Demande de crédit.....</i>	<i>28</i>
2.2.2- <i>Situation des mises en place des semences.....</i>	<i>29</i>
2.3- APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DES PRODUCTEURS	30
2.3.1- <i>Centres de gestions et d'économie rurale (CGER).....</i>	<i>30</i>
2.3.2- <i>Formations</i>	<i>30</i>
III- PARTENARIAT ET COMMUNICATION	32
3.1- CONVENTIONS SIGNEES	32
3.4- PARTICIPATIONS AUX EVENEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX ET TOURNEES AGRICOLES DES AUTORITES	34
IV- PERSPECTIVES.....	34
CONCLUSION	36

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection
AGEROUTE	Agence de Travaux et de Gestion des Routes
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
ARD	Agence Régionale de Développement
CCAP	Cahier des Clauses Administratives Particulières
CDI	Charte de Domaine Irrigué
CDIA	Communes, Usagers, Services de l'Etat
CGES	Cadre de Gestion Environnemental et Sociale
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sècheresse
CIRA	Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée
COVID-19	Corona Virus Disease
CPM	Commission de Passation des Marchés
CPRP	Cadre Politique de Réinstallation involontaire des Populations
CS	Canal Secondaire
CT	Canal Tertiaire
DAME	Division Aménagement Maintenance et Entretien
DAO	Dossier D'appel d'Offre
DCMP	Direction Centrale des Marchés Public
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DER	Délégation de l'Entrepreneuriat Rapides
DGPRES	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
DP	Demande de Propositions
DPV	Direction de la Protection de Végétaux
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissement Classés
DS	Drain Secondaire
DT	Drain Tertiaire
DRPR	Avis Restreint de Demande de Renseignement de Prix
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
ESSS	Etude
FAI	Fond d'Appui Intercommunal
FEPROBA	Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé
HT	Hors Taxe
IREF	Institut de Recherches Economique et Fiscale
KM	Kilomètre
LBA	La Banque Agricole
LM	Lettre de Mission
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAOS	Plan d'Affectation et Occupation des Sols
PAI	Plan annuel d'investissements

PAP2A	Plan d’Action Prioritaire Ajusté
PAPIL	Projet d’Appui à la Petite Irrigation Locale
PARI	Plan d’Accompagnement et Renforcement Institutionnel
PARIIS	Projet d’appui Régionale à l’initiative pour l’Irrigation au Sahel
PDC	Plan de Développement Communal
PCGES	plan cadre de gestion environnementale et sociale
PGES	plan de gestion environnementale et sociale
PH	Potentiel Hydrogène
PIV	Périmètre Irrigué Villageois
PNAR	Programme National d’Autosuffisance en Riz
PPM	Petit Périmètre Maraicher
PPMF	Petit Périmètre Maraicher Féminin
PRACAS	Programme d’Accélération de la Cadence de l’Agriculture Sénégalaise
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTS	Projet Tiers Sud
PV	Procès-Verbal
TDR	Termes de Référence
TTC	Toutes Taxes Comprises
UGP	Unité de Gestion de Projet
USAID	L’agence des Etats Unis pour le Développement International
GOLD	
SAED	Société Nationale d’Aménagement et d’Exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SIG	Système d’Information Géographique
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
SPA	Station de Pompage A
SP4	Station de Pompage 4
SP5	Station de Pompage 5
ZIP	Zone d’Intervention du Projet

LISTE DES FIGURES

Figure 1: variation des plan d'eau dans le Confluent et le Niandouba	19
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Tronçon des 46 Km de pistes.....	14
Tableau 2: Situation travaux secteur G.....	15
Tableau 3: Mailles hydrauliques par secteur	20
Tableau 4: Situation tours d'eau au niveau du secteur 5	21
Tableau 5: Situation tours d'eau au Secteur 4	22
Tableau 6: Situation tours d'eau au Secteur 2	23
Tableau 7: Situation des emblavures de contre-saison dans le bassin de l'Anambé	26
Tableau 8: Répartition des emblavures de décrues	27
Tableau 9: Répartition des superficies horticoles par spéculation	27
Tableau 10: Besoins en financement pour la campagne	28
Tableau 11: Mise en place des semences de riz	29

Note de présentation

Le présent rapport fait l'état d'exécution du programme d'activités de la SODAGRI au titre du premier semestre de l'année 2021. Ces activités concourent à l'atteinte des deux objectifs majeurs de la structure :

- Améliorer et sécuriser la base productives et ;
- Augmenter durablement les productions agricoles.

Les résultats atteints au terme de ce premier semestre se déclinent globalement comme suit :

- Sur la réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro-agricoles :
 - Les contrats pour l'étude des **50 ha** de plateaux dans le cadre du PARIIS, de l'étude pour les ressources en eau et de l'étude pour **1030 ha** dans le PTS ont été signés;
 - Les travaux du secteur G se poursuivent avec un taux de réalisation physique de **15%** ;
 - Les travaux de réalisation des **46 Km** de pistes ont démarré.
- Sur la maintenance des infrastructures hydro-agricoles le montant de 130 millions reçu de l'Etat a permis :
 - Le faucardage et le curage d'un linéaire de **13,6 Km** soit la totalité de l'objectif fixé;
 - La maintenance des stations de pompage de trois secteurs ;
- Dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement :
 - Le suivi hydrologique a été effectif au niveau des retenues des barrages du Confluent et de Niandouba. Les activités consistaient, pour l'essentiel, à mieux suivre les fluctuations du plan d'eau dans chaque retenue à travers des relevés de côtes;
 - Le suivi environnemental s'est poursuivi conformément aux PGES des projets mise en œuvre par la SODAGRI.
- Sur l'appui aux collectivités locales :
 - Le processus de sélection des cabinets devant élaborer les PAOS est bouclé, les contrats sont signés et les ordres de services émises ;
 - L'élaboration de la stratégie de maintenance des aménagements s'est poursuivie.

- Sur l'augmentation des productions agricoles:
 - Les réalisations de la contre-saison portent sur **885 ha** soit une augmentation de **168%** par rapport à l'année 2020 ;
 - Le passage à l'échelle de la riziculture de décrue qui passe de 7,5 ha à **60 ha** en 2021 soit une progression de **800%** ;
 - La poursuite de la prise en charge de filière horticole avec une mise en valeur de **140 ha** en 2021 contre 13 ha en 2020;

Ce rapport reviendra successivement sur :

- L'amélioration et la sécurisation de la base productive et de développement des infrastructures ;
- L'augmentation des productions agricoles et
- La communication de la structure et les partenariats noués.

I- Amélioration et sécurisation de la base productive et de développement des infrastructures rurales

1.1-Réalisation/Réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles

1.1.1- Etudes et contrôles des travaux

- **Actualisation des études d'aménagement des périmètres irrigués villageois dans la vallée de Médina Namou en vue de la réhabilitation de 50 hectares de plateaux**

La SODAGRI a prévu d'aménager 50 ha pour la production de riz de plateau. Lors du processus de ciblage, le choix des sites a été orienté vers la vallée de Médina NAMO où PAPIL avait réalisé des aménagements hydro-agricole qui n'ont pas été fonctionnels. La SODAGRI se propose alors à travers le PARIIS de réhabiliter ces aménagements après une étude technique de faisabilité.

Le cabinet IDEV-IC est retenu pour réaliser les études. A ce jour, le contrat est déjà signé avec le cabinet.

➤ **Etudes d'aménagement de 100 hectares de bas-fonds à Sofaniama (Région de Kolda), 500 hectares de bas-fonds à Diopcounda (Région de Sédhiou) et pour la réhabilitation du barrage**

Le processus administratif de passation du marché est en cours notamment avec la finalisation de l'évaluation des offres techniques.

En plus de la réhabilitation du barrage de Diopcounda, il est prévu dans le cadre du PARIIS d'aménager 600 ha de bas-fonds dont 500 hectares dans la zone d'influence du barrage et 100 hectares dans le Sofaniama.

Pour cette activité, il sied de préciser qu'il a été procédé à un regroupement d'activités à savoir les études pour la réhabilitation du barrage de Diopcounda et l'aménagement d'un ouvrage de régulation en amont de l'ouvrage ainsi que l'aménagement de bas-fonds (400 hectares à Sofaniama et Diopcounda et 200 hectares aux alentours du barrage).

➤ **Étude, suivi et préservation de la ressource en eau de l'Anambé**

Le processus de recrutement du Cabinet pour mener l'étude de la ressource en eau est finalisé. En effet, à la suite de l'évaluation des manifestations d'intérêt, la liste restreinte a été soumise à l'AFD qui a donné son ANO le 19 mars 2020. La demande de proposition (DP) a été soumise à l'AFD le 23 mars 2020 qui à son tour a donné son ANO le 18 mai 2020. La DP finale a été transmise aux différents cabinets le 20 mai 2020 par la Cellule de passation de marchés (CPM) de la Direction Générale et l'ouverture des offres techniques a été faite le 20 juillet 2020.

Le rapport d'évaluation des offres techniques a été validé le 25 septembre 2020 par la Commission des marchés (CM). Le rapport technique, le PV de validation et le PV d'ouverture des offres techniques ont été transmis à la Direction Générale (DG) le 07 octobre 2020 pour solliciter l'ANO de l'AFD. Ce dernier a été obtenu le 04 novembre 2020.

Les offres financières ont été ouvertes le 12 novembre 2020. Le rapport combiné a été envoyé pour examen à la CM le 09 décembre 2020 qui l'a validé le 11 décembre 2020.

L'ANO de l'AFD sur le rapport combiné est obtenu le 19/01/2021. Les lettres de notifications d'attribution et de rejet sont envoyées aux candidats le 25-01-2021.

Les contrats ont été signés, immatriculés et enregistrés en juin. L'ordre de service de démarrage sera transmis le 20 juin 2021 pour un démarrage de la prestation en juillet 2021.

➤ **Études APS/APD et élaboration DAO de nouvelles zones rizicultivables sur 1030ha**

La mission confiée dans le cadre du Projet Tiers Sud au groupement STUDI/SACI porte sur la Réalisation d'Études APS/APD et élaboration DAO de nouvelles zones rizicultivables (environ 1030ha) dans les départements de Vélingara, Kolda, Kédougou et Salémata et études APD/Elaboration DAO pour la protection des bananeraies au bord du Fleuve Gambie contre les inondations et de l'amélioration du système d'irrigation des bananeraies.

La mission d'une durée de six mois (5 mois) est décomposée en deux phases, à savoir :

Phase 1 : Élaboration des avant-projets sommaire et détaillé, du système de gestion et d'entretien des ouvrages et du dossier d'appel d'offres des Bas-fonds

- Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Etude d'Avant- Projet Détaillé (APD) ;
- Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Les prestations comprennent :

- i. Les investigations topographiques complètes,
- ii. Les investigations géotechniques, les études hydrauliques et hydrologiques,
- iii. Les investigations foncières
- iv. Les investigations agro pédologiques,
- v. La conception des aménagements
- vi. La spécification des modalités d'exécution des travaux pour l'élaboration des dossiers d'appel d'offres (DAO).

Phase 2 : Etude APD, élaboration DAO et Conception des aménagements de bananeraies

Les prestations comprennent :

- i. Etudes Topographiques
- ii. Etudes Géotechniques
- iii. Etudes Hydrologiques
- iv. Conception des ouvrages de protection des périmètres
- v. Élaboration du dossier d'appels d'offres
- vi. Amélioration du système d'irrigation

- vii. Amélioration du système de conditionnement des régimes de bananes (du transport primaire des régimes dans le périmètre et du transport vers les chambres froides)
- viii. Diagnostic sur le foncier

➤ **Contrôle des travaux de réhabilitation du secteur G**

La Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP) a donné l'avis juridique sur le contrat le 28 février 2020 et ce dernier a été immatriculé le 10 Mars 2020 sous le numéro C 0441/20-DK. L'Ordre de Service a été reçu par la Mission de Contrôle (CIRA) le 07 avril 2020 pour démarrer un mois plus tard. Il faudra noter que plus de 80% du personnel de CIRA sont des expatriés.

Néanmoins au mois de février 2020, le cabinet CIRA avait mobilisé un Expert Topographe qui était au Sénégal afin de vérifier avec l'entreprise les bornes de la polygonale. A la suite de cette mission, il a été recommandé de revérifier les altitudes des bornes avec l'appareil NIVEAU de précision. Cette vérification a permis à l'entreprise de poursuivre les levés topographiques.

La situation de la pandémie de COVID-19 n'a pas permis au Cabinet CIRA de mobiliser tout son personnel sur le site. Seuls, l'expert topographe et l'Ingénieur géotechnicien, présents au Sénégal au moment de la fermeture des frontières, ont été mobilisés en début mai 2020 jusqu'au 30 août 2020. Cependant le chef de mission est intervenu à distance de mai à juillet 2020 en raison de 0,75 homme/mois pour valider le projet d'exécution partiel de la digue sud (partie 5,03km) et le rapport géotechnique. L'adjoint au chef de mission est intervenu aussi à distance de mai à août 2020 en raison de 0,25 homme/mois. Durant tout le mois d'août le chef de mission a été présent au Sénégal pour accompagner l'entreprise dans l'élaboration du projet d'exécution et aussi répondre aux questions techniques soulevées par cette dernière.

Suite à la suspension des travaux liée à l'hivernage le 30 juillet 2020, le personnel de la mission de contrôle a été démobilisé le 31 août 2020.

Suite au dépôt du projet d'exécution partiel (hors chenal et ouvrages Génie Civil), le Projet Tiers Sud a soumis un ordre de service de remobilisation de l'Ingénieur Topographe et le chef de mission. Ces derniers ont été remobilisés sur le terrain respectivement le 07 novembre 2020 et le 10 novembre 2020 pour l'étude et la validation du projet d'exécution partiel.

Le taux du délai consommé de la mission de contrôle est de 13,3% en fin février en raison de 7,25h/m pour le chef de mission, 1 h/m pour l'adjoint au chef de mission, 4h/m pour le Géotechnicien, 8h/m pour le Topographe et 0,5h/m pour l'Environnementaliste. Les autres ne

sont pas encore mobilisés. Un ordre de Service de remobilisation de l'Ingénieur Géotechnicien et d'un Ingénieur GR suivi terrassement et l'environnementaliste, a été transmis à CIRA le 05/01/2021 par le Projet Tiers Sud.

Le 24/02/2021, CIRA a envoyé les dossiers concernant le remplacement de l'Ingénieur

Géotechnicien, le surveillant des travaux de terrassement et de l'Environnementaliste. Les CV sont évalués le 26/02/2021 et le PV d'évaluation est transmis le 28/02/2021 à la Coordination.

La Mission de Contrôle, conformément aux termes du contrat de supervision et de contrôle, gère administrativement et techniquement le chantier.

La Mission a procédé au Contrôle et à la Surveillance à pied d'œuvre de toutes les opérations entrant dans le cadre des travaux exécutés. Les travaux ayant fait l'objet de surveillance se résument à la mise en œuvre du remblai du canal primaire CPG2. Une attention particulière a été portée sur la mise en œuvre conformément aux règles de l'art.

Les principales activités de la mission de contrôle sont :

- ✓ la vérification et la validation du polygonale ;
- ✓ la vérification et la validation des cotes TN au niveau du périmètre, des axes des digues du secteur 4 et G (partie des 5,03km) ;
- ✓ la validation du projet d'exécution de la digue Sud (partie des 5km) ;
- ✓ la validation du rapport géotechnique sous réserve que ce dernier soit complété par certains essais complémentaires ;
- ✓ la réalisation d'étude contradictoire pour la vérification des résultats du rapport géotechnique ;
- ✓ le suivi et le contrôle du débroussaillage et du décapage de la digue sud (partie des 5,03km) ;
- ✓ l'animation des réunions de chantier et des réunions spéciales ;
- ✓ l'approbation du projet d'exécution partiel.
- ✓ l'analyse des CV des experts proposés comme personnel de remplacement ;
- ✓ vérification des plans d'exécution relatifs aux travaux de terrassements fournis par l'Entreprise ;
- ✓ calcul du nivellement des repères ;

- ✓ calcul des cubatures et mouvements de terre ;
- ✓ la vérification d'implantation des emprises de travaux et le métré des quantités réalisées ;
- ✓ vérification d'implantation de l'emprise des travaux pour le canal principal CPG2 du PK0+000 au PK2+320 ;
- ✓ réception géométrique du décapage pour le canal principal CPG2 du PK1+575 au PK2+320 ;
- ✓ vérification d'implantation de l'emprise des travaux pour le chenal d'amenée du PK0+000 au PK2+300 ;
- ✓ délimitation des ilots de parcelles pour les travaux du débroussaillage ;
- ✓ matérialisation de l'emprise pour les travaux de débroussaillage des drains secondaires : DSG22 ;
- ✓ matérialisation de l'emprise pour les travaux de débroussaillage des canaux secondaires : CSG23 ;
- ✓ matérialisation de l'emprise pour les travaux de débroussaillage des drains tertiaires : DTG222, DTG223 et DTG224.
- ✓ métré des quantités du débroussaillage pour : le chenal d'amenée du PK 0+000 au PK2+300,
- ✓ le canal principal CPG2, le drain secondaire DSG22, le canal secondaire CSG23, les drains tertiaires DTG222, DTG223 et DTG224 et les parcelles ;
- ✓ métré des quantités du décapage pour le canal principal CPG2 du PK1+575 au PK2+320 ;
- ✓ l'étude d'identification des zones d'emprunts pour les remblais à travers des essais de laboratoire (analyse granulométrique, limites d'Atterberg, Proctor ...) ;
- ✓ le suivi des approvisionnements et de compacité des couches de remblai du canal CPG2 (prolongement du canal vers l'axe nord) ;
- ✓ l'étude de formulation de béton en cours dans un laboratoire agréé MSilab
- ✓ la réception géotechnique des couches de remblai.
- ✓ la mise en œuvre de la quatrième (04) couche de remblai en cours ;
- ✓ la reconnaissance des tracés des canaux existant et vérification pour la réutilisation des sols (Sondage) et les essais de laboratoire sont en cours ;
- ✓ l'organisation des réunions de chantiers hebdomadaires avec la participation ;
- ✓ L'approbation du dossier d'exécution (le 25 novembre 2020) ;

Par ailleurs, une correspondance a été adressée à l'Entreprise le 29 janvier 2021 pour lui demander de prendre les dispositions urgentes afin de donner une dynamique positive aux travaux. Une autre lettre d'information sur le niveau d'exécution des travaux a été envoyée par la MdC le 03/03/2021 à l'Entreprise pour l'inviter à élaborer un schéma d'organisation qui intègre les ressources matérielles et humaines actuelles. Ce document permettra de mieux clarifier les résultats attendus au seuil de l'hivernage 2021. Ainsi chaque partie prendra les dispositions appropriées et en phase avec les contrats.

1.1.2- Aménagements structurants

➤ Travaux de réhabilitation des pistes

L'entreprise I-CONS est titulaire du marché pour la construction/réhabilitation de 46,1 kilomètres dans les départements de Vélingara et Tambacounda.

Pour les pistes de la seconde génération, le groupement ICA/, titulaire du marché pour le contrôle des travaux de construction/réhabilitation des pistes de la première génération est aussi chargée de réaliser les études pour les tronçons de pistes déjà identifiés.

Le tableau ci-dessous présente les linéaires de pistes à réaliser pour la première génération.

Tableau 1: Tronçon des 46 Km de pistes

N°	Désignation tronçon	Long. (km)	Régions	Département
1	Daharatou -Tamento	5	Kolda	Vélingara
2	Manda Douane - Foudou	12		
3	RN6 - Afia	2		
4	Gouloumbou - Kirli	5,1		
5	Kouankané - Teyel	13		
6	RN6 – Secteur 4	4		
7	Gouloumbou - Sare ouley deme	1	Tambacounda	Tambacounda
8	Piste de Leguel	1		
9	Piste de Sankagne	1,1		
10	Piste de Nguéne	1,1		
11	Piste de Saal	1,1		
	Total	46,4		

➤ Construction des magasins de stockage

Pour accompagner les actions à entreprendre en termes d'aménagements hydroagricoles, la SODAGRI à travers le PARIIS compte réaliser la construction de magasins de stockage de produits agricoles. Les sites devant abriter les magasins de stockage avaient déjà été retenus lors de la première phase d'identification. Toutefois, les sites retenus devaient d'abord faire l'objet d'un screening environnemental préalable à la publication de l'avis d'appel d'offres. Le contrat pour les travaux est déjà signé avec l'entreprise BARRY JUNIOR.

1.1.3- Aménagements hydro-agricoles

➤ Travaux de réhabilitation du secteur G

Les travaux ont repris le 10 décembre 2020. Ils concernent pour l'essentiel les postes énumérés dans le tableau suivant à la date du 03 juin 2021.

Tableau 2: Situation travaux secteur G

3-juin-21	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution des prévisions
Débroussaillage.	1 038	457	44%
Décapage canaux & Drains	308 279	161 526	52%
Décapage digue	81 702	54 296	66%
Remblais canaux	121 200	91 459	75%
Déblais chenal	67 399	12 208	18%
Remblais digues	36 279	41 917	116%
Déblais Drains	6 350	8 520	134%

A la date du 03 juin 2021, le taux d'exécution physique était estimé à 15% pour un délai consommé de 54%.

Il convient de préciser que les travaux relatifs à la construction des digues nord (hormis la partie traversant le village de Teleuw) et sud ont considérablement évolué et permettront d'éviter les inondations antérieurement dues à la remontée des eaux du lac Waima.

➤ **Aménagement/réhabilitation de 525 ha de bas-fonds dans les départements de Vélingara et Kédougou**

Suite à l'appel d'offres publié le 03 décembre 2020, deux entreprises ont été sélectionnées pour les deux (02) lots. Les contrats ont été signés à ce jour. Suivront l'immatriculation et l'enregistrement du contrat.

➤ **Aménagement de Petits Périmètres Maraichers Féminins (PPMF)**

Le projet va réaliser l'aménagement d'une trentaine d'hectares de périmètres maraichers dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. Ces aménagements seront répartis sur 13 sites déjà retenus lors de la troisième phase de la troisième mission d'identification.

Les travaux consistent à réaliser des forages équipés de pompes solaires et des aménagements pour des réseaux d'irrigation goutte à goutte. Au total, treize (13) sites ont été retenus pour faire l'objet d'aménagement de périmètres maraichers féminins avec des périmètres de 2, 3 et 5 hectares répartis dans les trois (03) régions de la ZIP B.

Les contrats avec les entreprises devant réaliser respectivement les forages (Entreprise Darou Salam) et les aménagements goutte à goutte (G3A) ont déjà été signés.

1.2- Entretien et maintenance d'infrastructures et équipements hydro-agricoles

Le MAER a accordé un financement de 130 millions de franc CFA à la SODAGRI pour l'entretien et la réparation des infrastructures hydro-agricoles en vue de la campagne de contre saison 2020-2021. Les travaux de maintenance concernent entre autres :

- Les réseaux d'irrigation
 - ✓ Le nettoyage et le curage des canaux (primaires, secondaires et tertiaires par endroit) des secteurs 2, 4 et 5 ;
 - ✓ Le curage partiel des chenaux d'amenée alimentant en eau les stations SPA et SP4 ;

- ✓ Le reprofilage, rechargement en latérite des pistes primaires du secteur 4.
- Les stations de pompage
 - ✓ La réparation ou révision complète des électropompes submersibles installées depuis l'aménagement des stations SP4 et SP5 ;
 - ✓ le remplacement d'un autotransformateur endommagé au niveau de la SPA ;
 - ✓ L'installation d'un inverseur pour la commutation du réseau électrique ou du groupe électrogène de la SP5.

Toutefois, concernant les stations de pompage, des opérations de dépannage ont été effectuées dans les stations SPA, SP4 et SP5 pour permettre le démarrage des irrigations avant le recrutement d'une entreprise en vue d'assurer les travaux de révision de ces dites stations. Cependant, ces travaux de dépannage concernent :

- L'entretien général des groupes électrogènes des stations SPA, SP4 et SP5
- L'entretien des armoires de démarrage et électropompes submersibles
- Les réfections partielles des câbles d'alimentation des électropompes des stations SP4 et SP5
- Les essais de pompage de ces différentes stations pour s'assurer de l'état de leur bon fonctionnement

1.3- Appui aux collectivités territoriales et à la gestion foncière

1.3.1- Plans d'occupation et d'affections des sols (PAOS)

L'accompagnement concerne en tout 30 communes à travers les PTS/Beydaree (20) et PARIIS (10).

- **Elaboration/actualisation de 20 PAOS dans la ZIP du PTS/Beydaree** : Les 20 PAOS prévus dans le cadre du PTS/Beydaree doivent être effectifs cette année. Ce premier semestre a été marqué par la finalisation du recrutement du cabinet. Après la signature du contrat et l'émission de l'ordre de service de démarrage au GROUPEMENT IGNFI/GEOFIT/OCC prévu le 1^{er} avril 2021, une mission a été effectuée à Kolda, du 15 au 19 mars. L'objectif de cette mission était de préparer le démarrage effectif des activités de terrain relatives à la mise en œuvre du contrat signé entre les deux parties.

Cette initiative a été une occasion pour l'opérateur d'harmoniser sa compréhension des termes de référence de la mission avec l'UGP/SODAGRI, de discuter sur une démarche de lancement des activités pour garantir une bonne exécution de la mission.

- **Elaboration de 10 PAOS dans la ZIP du PARIIS** : Il est prévu de réaliser dix (10) plans d'occupation et d'affectation des sols dans les communes de Dioulacolon, Bagadadji, Saré Yoba Diéga, Badion (Région de Kolda), Koulibantan, Diannah Bah, Diannah Malary, Bona, Djibanar (Région de Sédhiou) et Boutoupa-Camaracounda (région de Ziguinchor).

Le contrat pour les prestations susvisées est déjà signé avec le groupement GERAD/GENHY et l'ordre de service pour leur démarrage est imminent.

1.3.4- Stratégie d'entretien et de maintenance des infrastructures

Le processus d'élaboration de la stratégie s'est poursuivi. Il a été organisé des ateliers sectoriels de partage de la stratégie avec les unions. Ces rencontres ont enregistré la présence de toutes les Unions des secteurs 1, 2, 3, 4, 5 et G, acteurs directs de cette stratégie. En outre, d'autres acteurs y étaient représentés, à savoir : Communes, Autorités administratives, Services techniques (CADL, Eaux & Forêts, Élevage, etc.), Projets-Programmes-Organisations de la société civile, Chefs de village, etc.

Les échanges et discussions ont porté essentiellement sur :

- ♦ le contexte et l'approche méthodologique de l'élaboration de la politique/stratégie ;
- ♦ les résultats issus du diagnostic de la gestion et de la maintenance des systèmes de production basés sur la maîtrise de l'eau dans le bassin de l'Anambé ;
- ♦ la prise en charge des activités de gestion et maintenance : coûts hydrauliques, propositions tarifaires, capacités contributives des producteurs et rôles des acteurs ;
- ♦ et le plan d'action de mise en œuvre de la stratégie de gestion et maintenance.

Enfin, dans le cadre de l'appui aux communes dans la formalisation foncière, l'affectation, la désaffectation, des TDR ont été également élaborés et partagés en interne UGP/SODAGRI pour le démembrement/remembrement du foncier sur le secteur G et les bas-fonds. Cette tâche prévoit le recours à l'utilisation de stagiaires en appui au processus et à l'expertise de l'opérateur GEOFIT spécialisé dans ce domaine dans la VFS.

1.4- Gestion de l'eau et suivi environnementale

1.4.1- Gestion de l'eau

1.4.1.1- Suivi hydrologique

Durant le premier semestre de l'année 2021, le suivi hydrologique a été effectif au niveau des retenues des barrages du Confluent et de Niandouba. Les activités consistaient, pour l'essentiel, à mieux suivre les fluctuations du plan d'eau dans chaque retenue à travers des relevés de côtes.

Le graphique ci-dessous expose les côtes du plan d'eau dans chaque retenue.

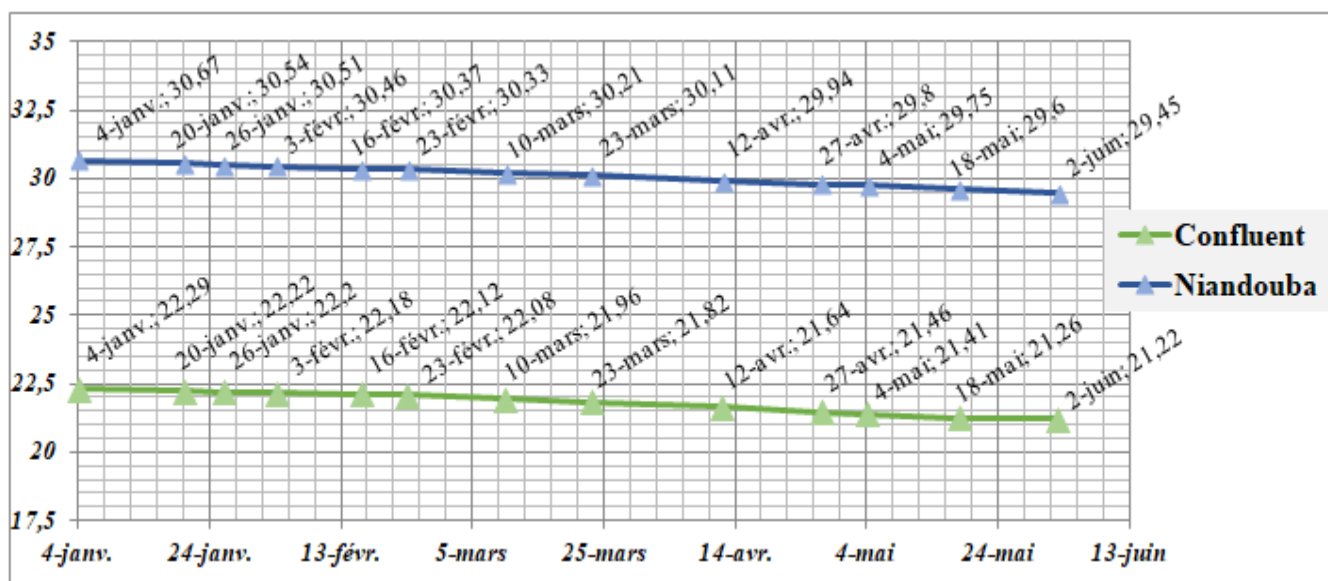


Figure 1: variation des plan d'eau dans le Confluent et le Niandouba

L'analyse de ce graphique montre une variation assez faible de la cote du plan d'eau au niveau des retenues du Confluent et de Niandouba et ce, jusqu'au 23 février 2021. Au-delà de cette date, il est observé une tendance baissière avec des écarts considérables relevés du fait des prélèvements effectués pour les besoins de la campagne d'irrigation en grande partie notamment au Confluent, l'abreuvement du bétail aux alentours de la retenue en sus des pertes par infiltration et évaporation.

Au niveau de Niandouba, aux pertes par infiltration et évaporation s'ajoutent les fuites observées au niveau de l'ouvrage de restitution (vanne de l'ouvrage central). Par ailleurs, la vanne de l'ouvrage central a été ouverte à temps pour relever le plan d'eau au niveau de la retenue du Confluent et donc, parer à d'éventuelles baisses substantielles du niveau d'eau dans les chenaux d'amenée.

1.4.1.2- Bilan des irrigations

Comme chaque année, les producteurs du bassin de l'Anambé en relation avec la SODAGRI s'engagent dans la mise en œuvre de la campagne de contre saison. Pour mener à bien cette activité agricole, la SODAGRI à travers la DAME a organisé des réunions d'information et de sensibilisation ainsi que des visites conjointes (Equipe DTA-Unions). L'objectif de ces différentes rencontres et visites était de procéder en commun accord avec les unions tout d'abord à l'identification des mailles hydrauliques et à l'estimation des coûts des travaux d'entretien sur les réseaux d'irrigation primaires et secondaires des secteurs concernés et les stations de pompage.

- **Phase préparatoire**

La préparation de la campagne agricole de contre saison 2020-2021 a démarré par des visites au niveau des secteurs 2,4 et 5 avec les responsables des unions hydrauliques. Cette étape était essentielle parce qu'elle a permis de définir les mailles hydrauliques et de faire une estimation du coût des travaux nécessaires au bon déroulement de la campagne de contre saison. Les superficies des mailles hydrauliques définies sont évaluées à 1022,9 ha répartis comme suit :

Tableau 3: Mailles hydrauliques par secteur

Secteur	Nombre de parcelles	Mailles hydrauliques (ha)
2	328	410
4	195	263,25
5	259	349,65
Total		1022,9

La seconde étape portait sur les travaux de débroussaillage des canaux primaires et secondaires des secteurs 2, 4 et 5 également aussi sur les opérations de curage mécanique (2&4&5) et manuel (canal CP 4.2) sur les réseaux d'irrigation.

Des surveillants (équipes de veille) ont été mis en place dans chaque secteur (durant toute la durée de la campagne) pour parer à d'éventuels dysfonctionnements sur le réseau d'irrigation. Ces équipes de veilles sont chargés de procéder aux éventuelles réparations sur le réseau d'irrigation.

• **Déroulement des irrigations**

Cette année, la campagne de contre saison a été déroulée avec beaucoup de difficultés notamment le retard dans le démarrage de la campagne et aussi des pannes, coupure d'électricité et de gasoil récurrentes observées. Les irrigations ont démarré le 26 février et quatre (04) tours d'eau ont été bouclés aux secteurs 2 ,4 et 5.

Les tableaux ci-après donnent la situation des tours d'eau des différents secteurs :

Tableau 4: Situation tours d'eau au niveau du secteur 5

<u>Premier et deuxième tour d'eau</u>	Période		27 fev-29 mars
	Fonctionnement GE (heures)		705,96 heures environ 29 jours
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	P1SP5-3	618,3
		P2SP5-2	704,56
		P2SP5-3	46,6
	Volume d'eau pompé (m ³)		1 972 022,4
<u>Troisième tour d'eau</u>	Période		04 avril-28 avril
	Fonctionnement GE (heures)		508,05 heures environ 16,5
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	P1SP5-3	507,93
		P2SP5-2	507,88
	Volume d'eau pompé (m ³)		1 462 766,4
<u>Quatrième tour d'eau</u>	Période		08-23 Mai
	Fonctionnement GE (heures)		495,05
	Durée de fonctionnement des	P1SP5-3	494,93
		P2SP5-2	493,88
	Volume d'eau pompé (m ³)		1 460 553,2

Tableau 5: Situation tours d'eau au Secteur 4

<u>Premier tour d'eau</u>	Période		27 fev-19 mars
	Fonctionnement HDGE (heures)		352,72
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	HAP1 (P1 ancien)	352,35
		HAP2 (P2ancien)	0
	Volume d'eau pompé (m ³)		951 345
<u>Deuxième tour d'eau</u>	Période		26 mars-06 avril
	Fonctionnement HDGE (heures)		253,32
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	HAP1 (P1 ancien)	0
		HAP2 (P2ancien)	253,05
	Volume d'eau pompé (m ³)		683 235
<u>Troisième tour d'eau</u>	Période		20 avr-30 avr.
	Fonctionnement HDGE (heures)		238,16
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	HAP1 (P1 ancien)	226,13
		HAP2 (P2ancien)	9,33
	Volume d'eau pompé (m ³)		635 742
<u>Quatrième tour d'eau</u>	Période		19 Mai-28 Mai.
	Fonctionnement HDGE (heures)		220,16
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	HAP1 (P1 ancien)	219,83
		HAP2 (P2ancien)	
	Volume d'eau pompé (m ³)		593 541

Tableau 6: Situation tours d'eau au Secteur 2

<u>Premier tour d'eau</u>	Période		15 mars-29 mars
	Fonctionnement HDGE (heures)		321,58
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	P1 ancien	321,49
	Volume d'eau pompé (m ³)		1 620 309,6
<i>Deuxième tour d'eau</i>	Période		15avril-03mai
	Fonctionnement HDGE (heures)		312,1
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	PG ancien	312,02
	Volume d'eau pompé (m ³)		1 347 840
<u>Troisième tour d'eau</u>	Période		15mai-26mai
	Fonctionnement HDGE (heures)		253,5
	Durée de fonctionnement des pompes (heures)	PG ancien	253,49
	Volume d'eau pompé (m ³)		1 095 076, 8

Le volume d'eau total pompé aux secteurs 2, 4 et 5 est estimé à **11 822 231,4 m³**. Toutefois des pertes en eau ont été notées surtout au niveau du secteur 5. Ces dernières sont surtout liées à l'état du réseau par endroits (fuites au niveau des canaux), au mauvais nettoyage des CT, au dysfonctionnement temporaire de la SP5 etc...

1.4.2- Gestion environnementale

Il s'agit essentiellement du suivi environnemental des projets exécutés par la SODAGRI.

1.4.2.1- Suivi environnemental réhabilitation secteur G (PTS/Beydaree)

1.4.2.1.1- La réalisation des études

- **L'Étude d'Impact Environnementale et sociale (EIES)**

Une réunion d'audience publique a été organisée et à la fin de la rencontre les populations ont marqué leur acception par rapport aux travaux de réhabilitation du secteur G et de protection des secteurs G et 4.

- **Les Directives Environnementales**

Le rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour le recrutement du cabinet en charge de la réalisation des directives environnementales sociales et sécuritaires des travaux de réhabilitation des pistes et d'aménagement des bas-fonds a obtenu l'ANO de l'AFD. Une réunion de négociation a été organisée avec le cabinet **GENHY Conseils**, attributaire du marché.

L'AFD a donné son ANO sur le contrat qui est signé par les deux parties. Le rapport d'orientation méthodologique a été réalisé et déposé. Une visite de reconnaissance des sites, d'identification des enjeux environnementaux et les consultations du publiques ont été réalisés. Les rapports provisoires sont réalisés et déposé à la DEEC pour validation.

1.4.2.1.2- Le suivi environnemental

Dans le cadre du suivi environnement et social des travaux de réhabilitation du secteur G et de construction des digues de protection des secteurs G et 4 et conformément aux recommandations du DAO, l'entreprise doit soumettre mensuellement un rapport d'activités ESSS résumant toutes les actions ESSS mises en œuvre pour la conduite des travaux durant la période précédente. Les rapports d'activité des mois de décembre, janvier et de février ont été soumis par l'entreprise et une mission de suivi a permis de suivre l'effectivité et l'efficacité des actions inscrites dans le rapport et de donner des recommandations et suggestions.

1.4.2.1.3- Mesure d'atténuation

Au Sénégal les feux de brousse contribuent fortement à la dégradation des ressources naturelles. Annuellement près de 200 000 hectares sont brûlés (source DECCS) représentant approximativement une perte en biomasse de 20 mille tonnes de matière sèche (si l'on considère une production nationale moyenne de 1000 kg MS/Ha). Cette biomasse perdue, d'une valeur de près de 1 000 000 000 de FCFA (50 000 FCFA/T de MS) aurait pu nourrir près de 14 000 bovins de 250 kg de poids vif pendant les 8 mois de saison sèche » (Ndiaye, A : note stratégique sur la LCFB, 2009).

Compte tenu de l'insuffisance des moyens de lutte des services compétents, la prévention reste le moyen le plus efficace et le moyen coûteux pour juguler le fléau, en plus de la nécessité d'actions de lutte active contre les cas déclarés.

C'est dans ce contexte que le Projet Tiers Sud – Bey Daare a jugé nécessaire d'accompagner les populations dans la sensibilisation, la redynamisation des comités de lutte et leur équipement, l'entretien des pare-feux nus dans les zones névralgiques dans les trois communes du département de Salémata mais aussi dans l'organisation et la mobilisation des populations dans le cadre de la lutte active contre les feux tardifs. Ainsi une cérémonie de remise d'équipement de lutte et de prévention contre les feux de brousse sera organisée à la préfecture de Salémata. Ainsi en présence du préfet du département de et des autorités territoriales, six (06) comités en raison de deux par communes dans le département de Salémata ont été équipés.

Le matériel mis à disposition est illustré par le tableau suivant : Râteaux, Coupe-coupe, Pelles, Fourche, Faucilles, Seaux, Sifflets, Pompe dorsales, Brouettes, Paires de gangs, Paires de bottes.

II- Augmentation durable de la production et valorisation des produits agricoles

2.1- Contre-saison 2020- 2021

Dans le cadre de sa mission d'appui au développement rural, la SODAGRI a piloté la campagne de contre saison 2021. Celle –ci est essentiellement financée par la Délégation à l'Entreprenariat Rapide des jeunes et des Femmes (DER), pour une superficie de 885 hectares, au niveau des secteurs 2,4 et 5.

Des réunions de partage et de sensibilisation ont été tenues avec les producteurs sur les modalités du déroulement de la campagne, les dispositions du crédit de campagne, des travaux d'entretien du réseau d'irrigation et des stations de pompage, du respect du calendrier cultural en vue d'éviter tout risque de chevauchement.

La campagne de contre saison est en pleine mise en œuvre, le tableau ci-dessous indique la situation actuelle pour le riz

2.1.1- Situation des emblavures, rendement et productions

La campagne de contre saison est en pleine mise en œuvre, le tableau ci-dessous indique la situation actuelle pour le riz

Tableau 7: Situation des emblavures de contre-saison dans le bassin de l'Anambé

Secteurs (ha)	Semis (ha)	Levée (ha)	Epiaison (ha)	Maturation (ha)	Maturité (ha)	Récolte (ha)	
						Mécanique	Manuelle
2	302,5	295	283,75	157,5	11,25	0	1,25
4	274,05	265,95	260,55	247,05	209,25	40,5	0
5	309,15	291,6	288,9	275,4	113,4	10,8	0
Total	885,7	852,55	833,2	706,95	333,9	55,52	

885,7 hectares ont été mis en valeur soit un taux de réalisation de de 82%. Cette situation est imputable au retard accusé dans la mise à disposition du crédit de la DER et le rétablissement de l'électricité au niveau du secteur 2 par la SENELEC.

2.1.2- Contraintes rencontrées

Dans l'ensemble la contre-saison 2021 s'est, jusqu'ici, bien déroulée. Cependant quelques contraintes ont été notées :

- La divagation des animaux a constitué encore un problème malgré les mesures prises lors d'ateliers tenus avec les autorités administratives et locales, les producteurs (mise en place de fourrières, surveillance des parcelles...)
- Les coupures d'électricité ont entraîné des retards dans les irrigations notamment au niveau du secteur. Cette situation est due à une augmentation de la demande en période de canicule ;
- La présence des oiseaux granivores est notée dans les parcelles avec des dégâts mineurs. L'intervention dans les délais de la DPV permet, pour l'instant, de contenir la menace;

- Les lenteurs des procédures de la banque (PAMECAS/DER) ont constitué la contrainte majeure de cette contre-saison. En effet, des opérations de paiements aux fournisseurs peuvent prendre jusqu'à 20 jours.

2.1.3- Riziculture de décrue

Les régions de *Kolda* et de *Sedhiou* disposent de bas-fonds aptes à la riziculture de décrue. Des initiatives portées les femmes mettent en valeur ce potentiel. La SODAGRI qui accompagne les femmes de Sinthiang Ousmane et Sare Mory dans le Kolda, de Bassaf et Birkama dans le Sedhiou souhaite développer la riziculture de décrue et la faire contribuer à l'autosuffisance en riz. Ainsi, 60 ha de riz ont été emblavés.

Tableau 8: Répartition des emblavures de décrues

Département	Superficie emblavée/ ha	Rendement Moyen/T	Production/T
Kolda	20	2.8	56
Sedhiou	30	4	120
Goudomp	10	3.5	35
Total	60	3.4	204

2.1.4- Maraîchage

La diversification des filières suivies initiée l'année dernière se poursuit avec une prise en charge de la question nutritionnelle des ménages ruraux. C'est dans ce cadre que 140 ha de périmètres maraîchers sont accompagnés autour du périmètre aménagé. La collaboration SODAGRI/Dundeul Suuf a permis de mettre à la disposition des semences et des engrais.

Tableau 9: Répartition des superficies horticoles par spéculation

Département	Spéculations	Superficie (ha)
Vélingara	Piment	28
	Tomate	24.1
	Poivron	13,1
	oignon	6,5
	Gombo	16,5
	Aubergine douce	17
	Aubergine amer	13

RAPPORT TECHNIQUE SEMESTRIEL

	Piment	10.5
Kolda	Aubergine douce	5
	Piment	10
	Poivron	9
	Tomate	8,5
	Aubergine amer	6,5
	Gombo	7
Total		140.1

2.2- Préparation campagne d'hivernage 2021

L'année continuera à être marquée par la Covid-19. La SODAGRI continuera à mettre l'accent sur la riposte alimentaire durant cette campagne. Des objectifs très ambitieux ont été fixés :

- Riz : la SODAGRI accompagnera la mise en valeur de 250000 ha dans sa zone d'intervention ;
- Maïs : l'objectif ici est la mise en valeur de 60000 ha dans les régions de Kolda, Tambacounda et Kédougou ;
- Sésame : une mise en valeur de 500 ha est attendue ;
- Fonio : l'objectif ici est de 1000 ha

Les préparatifs de la présente campagne d'hivernage s'articulent principalement autour des axes majeurs ci-après :

- ☐ Information, sensibilisation et communication ;
- ☐ Tenue de rencontres de concertation avec les producteurs ;
- ☐ Mise en place et distribution des intrants ;
- ☐ Etablissement des expressions de besoins de crédit des producteurs ;
- ☐ Entretien, réparation et déploiement du matériel de travail du sol.

2.2.1- Demande de crédit

Un important travail de prospection a été effectué par les antennes et a permis entre autres de sensibiliser sur l'importance du financement, les modalités d'octroi du crédit et du remboursement. Ceci a permis de recueillir les besoins en financements par spéculation indiqués dans le tableau suivant.

Tableau 10: Besoins en financement pour la campagne

Spéculation	Crédit sollicité en FCFA	Superficie en ha
-------------	--------------------------	------------------

RAPPORT TECHNIQUE SEMESTRIEL

Riz	654 300 000,00	4362
Maïs	126 200 000,00	1262
Fonio	5 000 000,00	50
Sésame	45 000 000,00	450
TOTAL	830 500 000,00	6124

2.2.2- Situation des mises en place des semences

Tableau 11: Mise en place des semences de riz

Région	Département	Quantité demandée/T	Quantité notifiée/T	Quantité mise en place/T	%
Kolda	Kolda	2018	1319	993	75%
	Vélingara	2918,5	1540	323	21%
	MYF	705	762	412	54%
Ziguinchor	Bignona	620	370	146	39%
	Ziguinchor	1552,5	130		0%
	Oussouye	128	90		0%
Sedhiou	Bounkiling	1172,3	460	210	46%
	Goudomp	1081,5	988		0%
	Sedhiou	1891,5	4		0%
Tambacounda	Koumpentoum	400	155	180	116%
	Tambacounda	560	170	340	200%
	Goudiry	240	145	75	52%
Kédougou	Kédougou	216	216	216	100%
	Salemata	172	172	177	103%
	Saraya	165	165	120	73%
Total		14488,3	6686	3192	48%

A la date du 14 juin de l'année en cours, **3192** tonnes de semences de riz ont été mises en place par les différents opérateurs semenciers dans la zone d'intervention de la SODAGRI. Cette quantité représente 48% des notifications déjà faites et 22% du global demandé.

2.3- Appui à la professionnalisation des producteurs

2.3.1- Centres de gestions et d'économie rurale (CGER)

La mise en place des CGER a démarré en 2020, avec la mise en place des CPA (comité Provisoire d'Adhérents). Parallèlement à ce programme, le processus de recrutement de l'opérateur est à terme. A l'heure actuelle, l'attribution provisoire du marché est faite, le rapport d'évaluation et le PV d'attribution sont soumis pour avis à l'AFD.

Dans la planification, le processus de mise en place des CGER devrait aboutir au mois de Décembre 2020, avec la tenue des assemblées générales constitutives des trois (03) CGER. Malheureusement le processus a été interrompu sur demande du bailleur qui juge que cette activité devrait à la limite revenir à l'opérateur CGER en cours de recrutement, malgré l'ANO sur les « TDR de mise en place des CPA ».

2.3.2- Formations

Le volet formation a été bien pris en charge par la SODAGRI durant ce premier semestre de l'année 2021. Il s'agit essentiellement de renforcement sur la gestion administrative et financière des OP, sur les bonnes pratiques agricoles.

- **Renforcement des OP sur la gestion administrative et financière**

21 dirigeants de la Coopérative dénommée « Union des Forces Agricoles de Kolda » ont été formés sur leurs rôles et responsabilités.

De même, 44 secrétaires et trésoriers de 22 coopératives laitières de la région de Kolda, partenaires du Projet PROGRES-LAIT ont été formés sur l'entrepreneuriat agricole et la gestion des micro entreprises rurales.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Seed Scaling, 225 producteurs des vallées ont été formés sur la dynamique organisationnelle, la gestion administrative et financière. En somme, ce sont 290 leaders d'OP qui ont été formés dans divers domaines.

- **Formation sur les bonnes pratiques agricoles**

Il s'agit ici essentiellement de la formation sur le PPU et la MD. Pour rappel, le projet Feed the Future Sénégal DUNDËL SUUF est initié par le Centre International de Développement des Engrais (IFDC) sur financement de l'USAID pour la diffusion de deux technologies efficaces d'utilisation des engrais à savoir le Placement Profond de l'Urée (PPU) et la Micro-Dose (MD). C'est dans cette logique que le projet a signé une convention avec la SODAGRI pour la

démonstration, la dissémination et la mise à l'échelle de technologies d'engrais éprouvés (PPU, MD) pour accroître les rendements et la productivité rizicoles dans toute sa zone d'intervention.

Les activités déroulées tournent au tour de ces points suivants :

- Informer-Sensibiliser les producteurs,
- Identifier et valider des sites potentiels,
- Mettre en place le plan de traitement (Traitement1/parcelles paysannes et traitement2/des parcelles d'application de la technologie,
- Former les conseillers agricoles, relais et producteurs sur les technologies,
- Assurer le suivi agronomique des parcelles,
- Faire des missions de supervision (visites conjointes),
- Effectuer des visites d'échanges pour diffuser davantage les technologies,

Les résultats obtenus se résument ci-après :,

- 13 sites choisis pour le marachage/MD, le PA , Bassaf (Sédhiou) , Sinthiant ousmane et Sare Mory (Kolda) pour le Riz / PPU
- 1226 sensibilisés dont 381 homme, 845 femmes et 201 jeunes,
- 115 techniciens ont été formés dont 16 femmes et 99 hommes sur le PPU et 35 en MD dont 30 homme 5 femmes et 11 jeunes,
- 718 Producteurs formés sur la MD dont 259 hommes, 459 femmes et 122 jeunes,
- **5521 Producteurs formés dont 3709 hommes, 1812 femmes et 692 jeunes soient respectivement 67,17%, 32,8% et 12,5%.**
- **28 personne formés sur l'utilisation de la granuleuse dont 23 jeunes**
- 20,5 ha de maraichage mis en place dans 13 sites (10,25 PP, 10,25 MD),
- 241,18 ha de riz mis en place au niveau du périmètre aménagé (Secteurs 2, 4 et 5), de Sédhiou (Goudomp, Bassaf) et de Kolda (Sinthiang Ousmane et Sare Omar)

III- Partenariat et Communication

3.1- Conventions signées

La SODAGRI a eu à signer un certain nombre de conventions durant ce premier semestre 2021 renforçant ainsi l'éventail de partenaires de la structure.

- **Convention SODGRI/Projet FAR**

Le projet Femmes et Agriculture Résilientes (FAR) vise l'amélioration du bien-être et la résilience des ménages agricoles face aux conditions climatiques dans les régions de Sédhiou, Kolda et Tambacounda au Sénégal.

L'ambition du projet est de favoriser l'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes en agissant sur les défis qui freinent le développement de leurs pleins potentiels et sur les rapports de genre, le renforcement du leadership, le pouvoir de décision et le contrôle des femmes et des jeunes sur les ressources.

L'action du projet FAR permettra d'appuyer l'amélioration du bien-être socio-économique et de la résilience climatique de 4 000 productrices-teurs dont 60% de femmes et 20% de jeunes dans les filières du riz, de la banane et de la production maraîchère.

Suite à la signature de la convention de partenariat entre la SODAGRI et le Projet FAR, des séances de travail entre les experts du projet et l'équipe de la Direction Technique ont eu lieu. L'objectif était de définir les modalités de collaboration et de mise en œuvre des activités du projet dans les régions de Kolda, Tambacounda et Sédhiou.

A ce stade, des offres techniques et financières sont été élaborées pour être soumises au projet pour approbation. Elles portent sur 03 volets : le Développement Organisationnel des Organisations de Producteurs Agricoles (OPA), la formation et l'appui conseil sur les pratiques intelligentes face aux changements climatiques et les plans d'investissement de la FEPROBA.

- **Protocole d'accord SODGRI/AfricaRice (Projet Seed scaling)**

Le projet Seed Scaling a pour objectifs :

- i)- Améliorer les liens entre les différents acteurs de la chaîne de valeur des producteurs de semences;

- ii)- Production de semences de qualité des variétés les plus demandées des principales céréales pour les écologies irriguées et pluviales de la vallée du fleuve Sénégal, du centre du Sénégal et de la région de la Casamance;
- iii)- Promouvoir la mise en œuvre de modèles commerciaux éprouvés de contrats entre les acteurs de la chaîne de valeur pour un meilleur lien entre les parties prenantes; et
- iv)- Renforcement des capacités par la formation des parties prenantes sur la production et la commercialisation des semences, le contrôle de la qualité des semences et l'entrepreneuriat semencier.
- v)- Participer à l'identification de tous les producteurs de semences à l'échelle nationale, géo-référencement et cartographie de tous les sites de production de semences et création d'une base de données complète du secteur des semences.

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre AfricaRice et la SODAGRI, cette dernière participe à la mise en œuvre des activités du Projet Seed Scaling financé par l'USAID. Ce projet cherche à contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire par le renforcement du capital semencier. Les autres activités menées dans le cadre du projet sont :

- La sensibilisation des producteurs sur le projet ;
- L'identification des producteurs de semences ;
- Le géo référencement des parcelles semencières ;
- La participation de la SODAGRI aux formations sur les procédures financières et le suivi-évaluation du projet ;
- La participation aux réunions de coordination trimestrielles du projet.

En ce qui la campagne de l'hivernage 2021, le projet a déjà attribué à la SODAGRI un quota de 4,5 tonnes de semences de Prébase composées de 3 t de Sahel 108, de 1t de Sahel 177 et de 500 Kg de NERICA L19.

- **Convention SODAGRI/Enda Progres-lait**

Ce projet visant à renforcer la résilience des jeunes au changement climatique, en complément au PROGRES-lait, relève de la nécessité de s'attaquer aux défis majeurs de la filière lait que sont :

- La sécurisation de la production de lait pour garantir sa disponibilité toute l'année en quantité et en qualité suffisante,
- L'accès à une énergie durable pour la chaîne de valeur lait,
- La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes surtout en milieu rural,
- Le développement d'un marché autonome du lait local.

3.4- Participations aux événements nationaux et internationaux et tournées agricoles des autorités

- **Participation à la 22^{ème} FIARA**

La SODAGRI a participé à la 21^{ème} édition de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) qui s'est tenue du 20 mai au 08 juin 2021 au Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal (CICES). Cette rencontre a permis de rendre visible la SODAGRI et ses réalisations.

- **Visite du Président de l'AMS (Association des maires du Sénégal)**

Le président de l'AMS a effectué une visite le 21 janvier 2021 au niveau du bassin de l'Anambé. Il a pu constater et magnifier les réalisations de la SODAGRI notamment son volet d'appui aux collectivités territoriales. Il s'est félicité de la bonne collaboration qui existe entre la structure et les communes dans sa zone d'intervention.

- **Visite du Directeur général de l'ISRA**

Le nouveau Directeur général de l'ISRA a effectué une visite dans les locaux de la SODAGRI et au niveau du périmètre le 22 avril 2021. Il a pu, à cette occasion, tenir une séance de travail avec la Direction technique, apprécier le travail des équipes de la SODAGRI, recueillir les doléances des acteurs notamment pour des semences de qualités.

IV- Perspectives

La SODAGRI devra pour le second semestre de l'année 2021 renforcer sa contribution à l'atteinte de la souveraineté alimentaire du Sénégal.

Sur l'amélioration de la base productive et du développement des infrastructures il est prévu de :

- Avancer sur les travaux du secteur G;

- Terminer les réalisations des 46km de pistes;
- Finaliser les études des ressources en eau;
- Finaliser les études APS/APD et élaboration de DAO pour les 1030ha de bas-fonds;
- Finaliser le recrutement de l'opérateur pour l'appui à la mise en place des CGER ;
- Finaliser les 30 PAOS dans les régions de Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Ziguinchor ;
- Terminer la réalisation des 30 périmètres maraichers prévus dans le cadre du PARIIS ;

Sur l'augmentation et la valorisation des productions agricoles la SODAGRI se fixe comme objectifs de :

- Accompagner la mise en valeur de 250.000 ha de riz ;
- Poursuivre la diversification avec l'accompagnement de 60.000 ha de maïs et 500 ha de fonio;
- Appuyer le développement de la filière horticole dans la zone d'intervention ;

Conclusion

La campagne de contre saison 2021 s'est jusqu'ici bien déroulée. Les récoltes ont démarré et de bons rendements sont attendus. La campagne de l'hivernage 2021, hormis quelques retards notés dans les mises en place se passe bien. Pour l'atteinte des objectifs fixés, la SODAGRI veillera à:

- terminer rapidement les récoltes de contre saison pour libérer les parcelles ;
- veiller à une mise en place et une distribution des intrants dans les délais ;
- faciliter l'accès des producteurs des bas-fonds au matériel de travail du sol ;
- accompagner le financement des producteurs ;
- renforcer la diversification déjà entamée en 2020.

La visibilité de la structure a été fortement renforcée à travers les communications, la participation aux événements nationaux et internationaux et les différentes visites reçues.